



## Traitements antitussifs : L'Afipa réagit aux conclusions de l'association « 60 millions de consommateurs »

### Contexte

---

Dans une enquête parue le 21 octobre, la revue l'association « 60 millions de consommateurs » a réalisé un banc d'essai de 37 sirops disponibles sans ordonnance. Cette enquête remet clairement en cause l'efficacité et la sûreté de ces médicaments.

C'est pourquoi, l'Afipa souhaite aujourd'hui rappeler certains fondamentaux sur le suivi et l'évaluation des médicaments disponibles sans ordonnance et rappeler l'intérêt pour les patients des traitements contre la toux.

### L'enquête de « 60 millions de consommateurs » : une méthodologie contestable

---

Il appartient aux autorités en charge de l'évaluation des médicaments (ANSM<sup>1</sup> en France et EMA<sup>2</sup> en Europe) de décider, à l'appui de critères stricts et transparents, des conditions de délivrance des médicaments. **Aussi, toute déclaration publique émanant d'un autre organisme ne constitue qu'un avis.**

En l'occurrence, et contrairement à l'évaluation faite par les autorités susmentionnées, l'enquête conduite par « 60 millions de consommateurs » repose sur une méthodologie dont les critères ne sont nullement explicités mais semblent, compte tenu des conclusions radicales présentées, éloignés des standards d'évaluation rigoureux et éprouvés de l'ANSM et de l'EMA.

L'Afipa regrette que ce type d'attaque, gratuite et infondée, viennent injustement entacher la réputation des autorités évaluatrices mais aussi celle de l'ensemble des laboratoires mis en cause dans le cadre de cette enquête.

Il est enfin et surtout dommageable que **des informations partiales et erronées soient ainsi véhiculées car elles favorisent le développement d'idées reçues qui ne profitent en rien aux patients-consommateurs.**

### Les médicaments contre la toux : des traitements efficaces et sûrs qui bénéficient d'une autorisation de mise sur le marché

---

Les traitements contre la toux, comme tout médicament sans ordonnance, bénéficient d'une **autorisation de mise sur le marché**, octroyée par l'ANSM.

Cette autorisation est donnée au regard de la satisfaction de différents critères :

- **Qualité du médicament** : origine et nature des matières premières, procédés de synthèses et de fabrication, impuretés, stérilité, stabilité du produit fini, sécurité virale des produits biologiques etc...
- **Efficacité** : basée sur une évaluation positive du rapport bénéfices/risques.
- **Sécurité** : à l'appui de données expérimentales et cliniques.

---

<sup>1</sup> Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

<sup>2</sup> European Medicines Agency

## **Les spécialités de traitement de la toux font l'objet d'un suivi régulier de la part des autorités de santé**

---

Après la délivrance de l'AMM, tous les médicaments, dont ceux utilisés dans le traitement de la toux, continuent d'être contrôlés et évalués par l'ANSM via un **suivi de pharmacovigilance réalisé par des experts indépendants**. De leur côté, les laboratoires suivent le signalement des effets indésirables de leurs spécialités et les rapportent périodiquement aux autorités de santé selon la réglementation en vigueur.

Ce suivi de pharmacovigilance garantit aux patients une évaluation en vie réelle des effets de ces médicaments.

À cet égard, il importe de préciser **qu'aujourd'hui aucun signalement concernant les médicaments contre la toux n'a été rapporté aux autorités françaises et européennes**.

## **Les traitements contre la toux améliorent le confort de vie des patients**

---

Ces traitements sont destinés à soulager les symptômes gênants de la toux, et notamment de la toux sèche : troubles du sommeil, répercussions sur la vie sociale et professionnelle.

D'après les conclusions d'un article de la *Revue de Pneumologie clinique*<sup>3</sup> « *Les toux sèches aiguës sont à l'origine d'une altération importante de la qualité de vie des patients bien au-delà des seules répercussions sur l'arbre respiratoire. En particulier, elles retentissent sur la vie familiale, sociale et professionnelle des personnes*<sup>4</sup> *mais aussi sur la stabilité vésicale entraînant des fuites urinaires, notamment chez les femmes, et sur la qualité du sommeil*<sup>5</sup>, *entraînant des assoupissements diurnes susceptibles d'être dangereux. Une prise en charge adaptée, comportant un traitement antitussif d'action périphérique est de nature à soulager les patients bien au-delà du simple inconfort de la toux [...]* ».

À la lumière de ces conclusions, force est de souligner que les traitements contre la toux, délivrés sur les conseils du pharmacien, améliorent la qualité de vie et présentent un intérêt certain pour les patients qui en souffrent.

---

<sup>3</sup> Article intitulé « *les toux sèches aiguës ont des conséquences sous-estimées sur la vie quotidienne des patients* » auteurs P. Zuck et F.a Allaert - 17 mars 2011

<sup>4</sup> La toux sèche altère notablement la vie familiale de 92,7% des patients, la vie professionnelle de 81,7% et la vie sociale de 90,8%.

<sup>5</sup> 76,7% des patients ont indiqué ressentir des troubles du sommeil du fait de leur toux.